

## Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

<http://toulouse.fubicy.org>



**Communiqué**

**Jeudi 23 avril 2009**

## **Pour préserver une liaison vélo du Cancéropôle à Empalot (et Rangueil)**

*Rassemblement Place du Capitole le samedi 25 avril à 10h30,  
et parcours jusqu'au Chemin de la Loge*

Avec la fermeture en 2008 du vieux pont d'Empalot (« bow string ») et sa démolition prévue prochainement, la discontinuité cyclable entre Langlade et Empalot est aggravée.

Les sens uniques du Chemin de la Loge et de la Passerelle de la Poudrerie rendent impossible à vélo la traversée de la Garonne, depuis le Cancéropôle et les zones d'activité autour de la Route d'Espagne, et jusqu'à Empalot et Rangueil.

Avec l'ouverture du Cancéropôle, l'urbanisation de tout ce secteur sinistré par l'explosion d'AZF et la création d'un millier d'emplois, il devient urgent de sécuriser cette traversée cyclable de la Garonne fortement plébiscitée et inscrite par la Mairie à son plan-vélo !

L'Association Vélo demande à la Mairie et au Grand Toulouse la résorption de cette discontinuité cyclable majeure par :

- L'aménagement cyclable en double-sens du Chemin de la Loge entre l'échangeur de Langlade (route d'Espagne) et la Garonne.
- La création d'une traversée piétons/vélos de la Garonne à Empalot, soit par une passerelle réservée aux piétons et cyclistes, soit par la construction d'un nouveau pont comportant une piste cyclable.

Ci-joints :

- le [dossier complet](#) des courriers échangés avec la Mairie, le Grand Toulouse et le Conseil Général.
- La [pétition](#) demandant la résorption de cette discontinuité cyclable.

### **Pour plus d'informations, contacter :**

Vincent BERNATETS, vice-président communication pour l'Association Vélo,

tél : **06 08 43 09 32**

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.